



Communauté de communes Jura Nord,
1, Chemin du Tissage,
39700 Dampierre,
03 84 71 12 17
communication@jura-nord.com

Communiqué de presse

Gendrey / Transition énergétique

Unité de méthanisation à Gendrey : démarrage des travaux le 29 mai

Le 25 avril dernier, Opale Energies naturelles, développeur spécialisé dans les projets de méthanisation, conviait les élus et les agriculteurs de la communauté de communes Jura Nord à une réunion de lancement de construction de la future unité de méthanisation de Gendrey, l'Agro Energie des collines. Le 29 mai prochain, les travaux de la première unité de méthanisation agricole collective du Jura seront lancés.

Valoriser les fumiers, lisiers et résidus de culture produits dans une ferme pour en faire de l'énergie : voici une nouvelle voie verte pour l'agriculture. La communauté de communes Jura Nord, qui soutient et accompagne les agriculteurs engagés dans ce projet, a saisi cette formidable opportunité de valoriser les effluents agricoles, tout en assurant des sources de revenus supplémentaires aux agriculteurs. Le tout sur un même site, avec des exploitants à moins de cinq kilomètres : un cercle vertueux dans une dynamique collaborative. En 2014, Jura Nord lançait une étude de faisabilité sur les effluents d'élevage et de culture sur le territoire. Certains secteurs, notamment Gendrey, se démarquaient, avec un fort potentiel d'effluents, sans longs transports. Dès lors, la collectivité impulsait le projet sur ce secteur, en concertation avec les agriculteurs. Une partie des bâtiments de l'ancienne usine de déshydratation de Gendrey fut alors acquise par la société porteuse du projet, « l'Agro Energie des Collines ».

Une société porteuse du projet

Subventionné par l'ADEME, le projet se structure autour d'une société, « l'Agro Energie des Collines » dans laquelle les huit exploitants engagés sont entrés au capital. Jura Nord est également actionnaire de cette société à hauteur de 5 %. Au final, cette SAS regroupera les agriculteurs de Jura Nord, l'intercommunalité, mais aussi la coopérative agricole de Franche-Comté Terre Comtoise, et Opales Energies naturelles. Les agriculteurs détiendront 70 % du capital. Le process retenu est celui d'une unité de cogénération, qui produira à partir du méthane des effluents de l'électricité revendue à EDF, et de la chaleur qui sera utilisée pour chauffer des plaquettes de bois sur place, utilisées dans les chaufferies bois locales. L'engin devrait être en mesure de produire quelque 250 KW par an, soit l'équivalent en consommation électrique de 840 foyers de quatre personnes, hors chauffage et eau chaude. EDF s'est d'ores-et-déjà engagé à racheter cette énergie pendant 20 ans. L'investissement global du projet s'élève à 2,3 millions d'euros. Sur le site, une première cuve appelée digesteur accueillera les matières entrantes qui seront digérées puis transformées en biogaz. Le résidu issu de cette méthanisation, le digestat, sera ensuite stocké dans une seconde cuve, dans laquelle les agriculteurs viendront chercher le liquide avant de l'épandre. Un moteur alimenté en biogaz permettra de produire de l'électricité, et la chaleur issue de ce même moteur permettra de sécher du bois.

Au total, onze entreprises interviennent dans la construction du site. La mise en service est prévue pour juillet 2018.

Un digestat sans odeur valorisé par les exploitants

« Cette technologie permet de stocker plus longtemps le digestat, et donc de l'épandre au moment opportun, quand la plante en a besoin, explique Gêrôme Fassenet, un des exploitants engagés dans le projet. Cela représente des économies en engrais chimiques pour les agriculteurs. De plus, ce digestat n'a aucune odeur et ne sera pas une nuisance pour les riverains. Sur place, aucune odeur non plus ne se dégage de l'unité. » Afin d'optimiser la production d'énergie, il sera possible d'alimenter également l'unité avec des résidus de culture : cannes de maïs, déchets de céréales... Enfin, les exploitants appliqueront des méthodes d'agriculture de conservation, permettant de conserver les éléments fertilisants sur l'exploitation, afin de maximiser encore davantage le processus. En somme, le beurre et l'argent du beurre pour les agriculteurs, et pour la planète... En fonction 24 h / 24, la machine sera en capacité de transformer 10 900 tonnes d'effluents par an. Il est prévu l'embauche d'un salarié à temps plein pour faire fonctionner l'installation.